

Capitaux en fuite

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 881

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diffère le mode d'emploi: alors que ce produit est "non recommandé" pour les enfants anglais chez qui il risquerait de provoquer des tumeurs du foie et une certaine rétention d'eau, son "goût de framboise" le rend "particulièrement indiqué pour les jeunes enfants et les nourrissons" bengalis.

Plus grave encore, la pratique courante qui consiste à exporter vers le tiers monde des médicaments considérés comme dangereux ou interdits dans les pays qui les produisent. DP a déjà abordé le problème (no 871). Les Etats-Unis ont connu dans ce domaine une législation restrictive sur le principe: "ce qui n'est pas bon pour nous ne saurait être bon pour les autres". L'administration Reagan a assoupli la loi en vue de "renforcer la compétitivité outre-mer de l'industrie pharmaceutique américaine (!) et d'aider les autres nations (?)".

La Suisse n'a pas de loi à amender. Elle s'est toujours refusée à légiférer dans ce domaine, par respect pour l'indépendance des autres nations. Un sondage rendu public récemment montre que les trois grands de la chimie sont considérés par les Suisses comme les entreprises qui salissent le mieux notre image à l'étranger. Schweizerhalle n'explique pas tout. Le commerce des médicaments, quand il touche à l'immonde, doit être dénoncé sans relâche. C'est un des mérites du dossier de *Solidaire*.

EN BREF

Le périodique non conformiste nidwaldien *Bockshorn* a publié, en 28 tranches, des indications sur les 1132 personnes qui jouent un rôle dans le demi-canton d'Unterwald-le-bas (comme le définit la Constitution fédérale). Il n'y a pas que des notables.

Peter Bodenmann, le nouveau conseiller national socialiste valaisan, entame sa carrière parlementaire sous d'heureux auspices. Il devrait passer souvent à la télévision, en raison de son intelligence, de ses idées, et surtout de son dialecte haut-valai-

L'exemple du Bangladesh

Les milieux qui, en Occident, défendent la libre exportation des médicaments, fussent-ils dangereux, le font au nom du respect des souverainetés nationales. En clair, les pays pauvres sont assez grands pour savoir ce qui est bon pour eux.

Dans la pratique, on a vu bien souvent les gouvernements du tiers monde qui osaient prendre des décisions autonomes subir des pressions intolérables.

A cet égard, l'exemple du Bangladesh mérite d'être signalé. Ce pays, l'un des plus pauvres et des plus peuplés de la planète, a eu le courage de prendre des mesures très énergiques en matière d'importation, de production et de distribution de médicaments.

Les résultats sont encourageants: la plupart des produits inutiles ou nuisibles ont été retirés du marché, la production locale, réorientée sur les médicaments essentiels, a augmenté considérablement, et les dépenses de santé ont diminué d'autant. Preuve qu'une note d'espoir peut trouver sa place dans ce concert cacophonique

san qui n'a pas souvent accès à l'antenne et que M. Schumann recommande de préserver, face au zurichois et au bernois, envahissants.

330'000 personnes ont regardé, en Suisse alémanique, le reportage de «Temps présent» sur le schwyzer-tütsch. Le mardi suivant, 48'000 téléspectateurs alémaniques ont assisté à la confrontation, après 23 heures, entre José Ribaud et des Alémaniques sur le même sujet.

Un groupe de travail discute actuellement sur la création possible d'une banque verte. Les déposants se contenteraient d'un taux d'intérêt inférieur à la normale pour financer favorablement des projets écologistes.

■ (jd) Dans une récente étude (août 1987), le Fonds monétaire international a tenté d'y voir clair dans les statistiques de la balance des paiements internationaux. Il a notamment cherché à évaluer l'importance des capitaux en fuite provenant des pays endettés. Et plus particulièrement de distinguer ce qui est placement et investissement à l'étranger de ce qui est capital en fuite non annoncé comme fortune dans son propre pays par le détenteur de ces capitaux. On mesure la difficulté de l'exercice. Sur ce sujet très controversé, il est donc utile d'avoir des chiffres sûrs, émanant d'une autorité financière dont l'orthodoxie est bien connue. Les chiffres "garantis" sont d'autant plus accablants.

Capitaux en fuite

Entre 1975 et 1985, l'exportation totale des capitaux par les pays endettés est estimée à 200-300 milliards de dollars, dont 150 à 200 milliards de capitaux en fuite. Durant la même période, la dette extérieure de ces pays a augmenté de 750 milliards de dollars. La corrélation est donc extrêmement forte.

Première remarque: le phénomène est particulièrement aigu pour l'Afrique et l'Amérique latine, alors que l'Asie s'en tire bien.

Deuxième remarque, soulignée par les experts eux-mêmes: il y a quelques années encore, les banques commerciales recyclaient l'argent reçu, et par des crédits commerciaux renvoyaient "chez eux" les capitaux reçus. Cette pratique a pris fin. La rareté des crédits commerciaux est une des difficultés majeures actuelles des pays endettés.

Exportation de capitaux des pays endettés 1975-1985 (en milliards de dollars)

Le premier chiffre indique le total des exportations et le second, la part de capitaux en fuite

| | |
|--|---------------|
| Afrique | 30.4 – 28.5 |
| Asie | 50.6 – 18.3 |
| Proche Orient (pays sans ressources pétrolières) | 23.1 – 6.2 |
| Amérique latine | 131.0 – 106.6 |